

26 mars 2026

Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit suisse, relevant de la catégorie « fonds immobiliers » au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC).

Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2026

L’Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Comunus SICAV – Swiss (CH0200600911), qui a eu lieu au siège de la SICAV, a approuvé tous les points à l’ordre du jour.

Le versement du dividende **CHF 6.00** par action est fixé au 2 avril 2026.

Exercice au 31.12.2025	Montant net
Revenus :	CHF 4.90
Gains en capital :	CHF 1.10
Total net versé :	CHF 6.00

La distribution est exemptée de l’impôt anticipé puisqu’elle provient de revenus et de gains immobiliers d'immeubles en détention directe.

Contact investisseurs

Comunus SICAV – Rue de Lausanne 1, 1800 Vevey
+41 21 925 07 10 – investor.relations@comunus.ch
www.comunus.ch

